JOURNIE REWARDS x CANADREAM

CANADREAMIN' WITH JOURNIE GIVEAWAY – SUMMER 2026

OFFICIAL CONTEST RULES

PLEASE READ THESE TERMS AND CONDITIONS CAREFULLY. BY ENTERING THE CANADREAMIN' WITH JOURNIE GIVEAWAY (THE "CONTEST"), THE ENTRANT AGREES TO BE BOUND BY ALL THE TERMS AND CONDITIONS CONTAINED IN THESE CONTEST RULES. IF YOU DO NOT AGREE TO ALL OF THE TERMS AND CONDITIONS IN THESE CONTEST RULES, DO NOT ENTER THE CONTEST. FAILURE TO COMPLY WITH THESE TERMS AND CONDITIONS MAY RESULT IN DISQUALIFICATION AND/OR NULLIFY THE ENTRANT FROM PARTICIPATING IN THE CONTEST.

ELIGIBILITY AND PARTICIPATION

To be eligible for the Contest, an individual must be (a) a legal resident of Canada (including the Province of Quebec), and (b) at least twenty-one (21) years of age at the time of entry. The minimum age of twenty-one (21) applies regardless of the age of majority in the entrant's province or territory of residence, and reflects the minimum age required by CanaDream Inc. ("CanaDream") to rent and operate a CanaDream motorhome.

Employees, officers, directors, agents, contractors and representatives of Sunoco LP, Journie Rewards, Chevron Canada, Ultramar, Pioneer Energy, Fas Gas Plus, On The Run, Marché Express, their respective parents, subsidiaries, affiliates, franchisees, licensees, and their respective promotion and advertising agencies (including the Sponsor's agencies and partners), the Prize Partner (CanaDream), and each of their immediate family members (defined as spouse, parent, child, sibling and their respective spouses, regardless of where they live) and persons residing in the same household as such employees, are not eligible to enter the Contest.

The Contest is void where prohibited by law.

Entrants must have an active, public account on at least one of Instagram, Facebook, or TikTok in order to participate, and must comply with the applicable platform's terms of use and community guidelines: Instagram (https://help.instagram.com/581066165581870 and https://help.instagram.com/477434105621119), Facebook (https://www.facebook.com/legal/terms and https://transparency.fb.com/policies/community-standards/), and TikTok's Terms of Service and Community Guidelines (https://www.tiktok.com/legal/page/row/terms-of-service/en and https://www.tiktok.com/community-guidelines/en/).

The Contest will run on the official Journie Rewards Instagram account (@journie_ca), the official Journie Rewards Facebook Page (@journiecanada), and the official Journie Rewards TikTok account (@journierewards_ca), as well as CanaDream's official Instagram, Facebook, and TikTok accounts (@CanaDreamRv). Entries submitted via comments on any of the three platforms will be accepted and counted, as outlined below.

SPONSOR AND PRIZE PARTNER

The Sponsor of the Contest is Sunoco LP (the "Sponsor"), operator of the Journie Rewards program, c/o Sunoco LP, Suite 1800, 240 – 4 Avenue SW, Calgary, Alberta T2P 4H4. Journie

Rewards is redeemable at participating Chevron Canada, Ultramar, Pioneer Energy, Fas Gas Plus, On The Run and Marché Express locations across Canada (the “Participating Brands”).

The Prize Partner for the Contest is CanaDream Inc. (“CanaDream”), which is providing the RV rental component of the Grand Prize. CanaDream is solely responsible for the fulfillment, operation, and delivery of the RV rental component of the Grand Prize. Neither Sunoco LP, Journie Rewards, nor any of the Participating Brands has any responsibility or liability for the RV rental component of the Grand Prize, as further described in the “Prize Conditions” and “Release and Indemnity” sections below.

CONTEST PERIOD

The Contest opens on August 16, 2026 at 9:00 a.m. Pacific Time (PT) and closes on August 30, 2026 at 11:59 p.m. PT (the “Contest Period”). Winner selection will take place on or about August 31, 2026.

HOW TO ENTER (NO PURCHASE NECESSARY)

No purchase is necessary to enter or win. During the Contest Period, an entrant must, on Instagram, Facebook, and/or TikTok:

- Follow the official Journie Rewards account and the official CanaDream account (@CanaDreamRv) on the platform being used to enter;
- Post a comment on the applicable Contest post on that platform naming the entrant’s dream Canadian RV road trip destination (an “Entry”);
- Optionally, tag one (1) or more friend(s) in a qualifying comment for one (1) additional bonus Entry per unique tagged friend (each, a “Bonus Entry”).

Entry limits

An entrant may submit multiple Entries and Bonus Entries during the Contest Period, subject to the following limits:

- Each qualifying comment counts as one (1) Entry.
- Each unique friend tagged in a qualifying comment counts as one (1) Bonus Entry. Tagging the same friend more than once (whether within a single comment or across multiple comments) will only count as one (1) Bonus Entry from that tagged friend per day.
- An entrant may accumulate a maximum of five (5) Bonus Entries per calendar day (based on Pacific Time), across Instagram, Facebook, and TikTok combined. Any tags submitted by the same entrant beyond the five (5) daily Bonus Entry maximum will not count as additional Entries.
- There is no cap on the total number of Entries or Bonus Entries an entrant may accumulate over the full Contest Period, subject to the daily Bonus Entry cap above.

Tagged friends have not themselves entered the Contest by virtue of being tagged, and are not bound by these Contest Rules unless they separately submit their own Entry. Tagged accounts must be genuine, unique Canadian accounts belonging to real individuals; tags of fake, inactive, bot, brand, or duplicate accounts will not count as valid Bonus Entries and may result in disqualification in the Sponsor’s sole discretion.

Entries generated by script, macro, robotic, programming or any other automated means are prohibited and will be disqualified. The Sponsor reserves the right to disqualify any entrant found to be using multiple accounts, automated tools, or other means not in keeping with the letter or spirit of these Contest Rules, in its sole discretion.

Each Entry must be the property of the entrant and must not include content that is unlawful, harmful, vulgar, obscene, hateful, discriminatory, harassing, defamatory, or otherwise objectionable as determined by the Sponsor in its sole discretion. The Sponsor reserves the right to remove any comment it considers inappropriate, on any platform.

Entries become the property of the Sponsor and will not be returned. By submitting an Entry for the Contest, the entrant grants the Sponsor a non-exclusive, worldwide, royalty-free right in perpetuity to use and reproduce the Entry in any manner without further permission or remuneration.

The Sponsor is not responsible or liable for any entrant's inability to access Instagram, Facebook, TikTok, or any Contest post; for lost, late, damaged, illegible, misdirected, delayed or incomplete Entries; for technical or mechanical malfunctions; or for any other technical problem or traffic congestion on the internet or on any social media platform.

PRIZES

There are a total of three (3) prizes available to be won by qualified Contest entrants, with a combined approximate retail value of six thousand eight hundred Canadian dollars ($6,800 CAD):

Grand Prize (one (1) winner)

The Grand Prize consists of the following two components, with a combined approximate retail value of six thousand Canadian dollars ($6,000 CAD):

- (i) One (1) CanaDream RV rental credit valued at five thousand Canadian dollars ($5,000 CAD), redeemable toward one (1) motorhome rental from CanaDream, subject to CanaDream's rental terms and conditions and the additional Prize Conditions set out below (approximate retail value: $5,000 CAD); and
- (ii) One thousand Canadian dollars ($1,000 CAD) in Journie Rewards gas gift cards, redeemable at Participating Brands, subject to the Journie Rewards gift card terms and conditions available at https://journie.ca/on-en/gift-card (approximate retail value: $1,000 CAD).

Second Prize (one (1) winner)

- Five hundred Canadian dollars ($500 CAD) in Journie Rewards gas gift cards, redeemable at Participating Brands, subject to the Journie Rewards gift card terms and conditions (approximate retail value: $500 CAD).

Third Prize (one (1) winner)

- Three hundred Canadian dollars ($300 CAD) in Journie Rewards gas gift cards, redeemable at Participating Brands, subject to the Journie Rewards gift card terms and conditions (approximate retail value: $300 CAD).

(The Grand Prize, Second Prize and Third Prize are collectively referred to as the "Prizes", and each, individually, as a "Prize".)

PRIZE CONDITIONS – GENERAL

- All Prizes are non-transferable and non-assignable. Prizes must be accepted as awarded and cannot be substituted or redeemed for cash, except in the sole discretion of the Sponsor.
- Prize winners are not entitled to any monetary difference between the actual Prize value and the stated approximate retail value, if any.
- Prizes must be claimed within thirty (30) days of notification. Should a Prize winner be unable to claim the Prize within the timeframe designated by the Sponsor, the Prize will be forfeited and may be awarded to an alternate winner in the Sponsor's sole discretion, or not awarded at all.
- Journie Rewards gift card Prizes will be delivered to winners electronically to the email address provided by the winner and are subject to the Journie Rewards gift card terms and conditions available at https://journie.ca/on-en/gift-card.
- Winners are solely responsible for the reporting and payment of all taxes, if any, that may result from claiming a Prize in this Contest.
- The Sponsor reserves the right, in its sole discretion, to substitute a Prize of equal or greater value if a Prize (or any portion thereof) cannot be awarded for any reason.

PRIZE CONDITIONS – CANADREAM RV RENTAL COMPONENT

The CanaDream RV rental component of the Grand Prize (the "RV Rental Prize") is provided, fulfilled and administered solely by CanaDream, and is subject in all respects to CanaDream's rental terms and conditions in effect at the time of booking and pick-up. Sunoco LP, Journie Rewards, the Participating Brands and the Sponsor's agencies and partners have no involvement in the operation, administration, fulfillment or delivery of the RV Rental Prize.

Winner responsibilities and requirements

Without limiting CanaDream's own rental terms and conditions, the Grand Prize winner acknowledges and agrees that in order to redeem, use and complete the RV Rental Prize, the winner will be required, at their sole cost and responsibility, to comply with all of CanaDream's rental requirements, including without limitation the following. This list is illustrative and is not a complete or exhaustive statement of CanaDream's rental requirements. The winner is solely responsible for reviewing, understanding and complying with all of CanaDream's then-current rental terms:

- Minimum driver age of twenty-one (21) years, with no maximum age limit;
- A full, valid driver's license, held for at least twelve (12) months, and valid until at least one (1) day after the scheduled RV drop-off date;
- A valid passport or government-issued photo identification in the principal driver's name;
- A major credit card in the principal driver's name (matching the driver's license), presented at pick-up, to be used for CanaDream's refundable security deposit and any additional charges;
- Payment of a refundable security deposit to CanaDream at pick-up, in the amount determined by CanaDream at the time of booking;
- Payment of any additional fees imposed by CanaDream, including without limitation additional driver fees, kitchen and linen kit fees (if selected), pet fees (if applicable),

Northern Surcharge fees (if traveling into designated northern travel areas), one-way rental fees (if applicable), airport or depot transfer fees (if applicable), fuel refill charges, cleaning or de-fuming charges (if the vehicle is returned with damage, excessive dirt, or smoking/vaping/cannabis odours), late-return charges, and any other charges under CanaDream's standard pricing;

- Compliance with CanaDream's vehicle use restrictions, including without limitation: no smoking, vaping or cannabis use in the RV; no travel into Mexico; no travel on prohibited or restricted roads; and compliance with GPS tracking and Northern Surcharge area restrictions;
- Purchase of any personal, travel, or supplemental insurance the winner wishes to have in place beyond the standard insurance included with the CanaDream rental.

If the Grand Prize winner does not, or cannot, meet all of CanaDream's rental requirements, the RV Rental Prize will be forfeited in whole or in part. In such case, the Sponsor and CanaDream have no obligation to provide a cash or in-kind substitute for the forfeited portion of the Grand Prize, and no monetary difference will be paid to the winner. The winner may still receive the $1,000 CAD Journie Rewards gas gift card component of the Grand Prize if all other requirements of these Contest Rules are met.

Availability, booking and travel restrictions

- The RV Rental Prize is subject to CanaDream vehicle availability, and may be subject to blackout dates, seasonal availability, depot availability, and location-specific restrictions at CanaDream's sole discretion. Peak-season dates (typically May through September) may be subject to limited availability, minimum rental periods and additional restrictions.
- The RV Rental Prize is redeemable for pick-up and drop-off at CanaDream's Canadian depot locations only (currently Calgary, Edmonton, Vancouver, Whitehorse, Toronto, Montreal, and Halifax, subject to change). The winner is solely responsible for arranging and paying for all travel to and from the CanaDream depot, including without limitation flights, ground transportation, accommodation, meals, campground fees, park permits, fuel, and any other trip-related expenses.
- The RV Rental Prize consists of one (1) rental with an approximate retail value of $5,000 CAD, sufficient for approximately one (1) week of standard motorhome rental. Actual rental duration will depend on the vehicle type selected, pick-up and drop-off locations, travel dates, and additional fees or upgrades. Any rental costs or upgrades in excess of $5,000 CAD are the sole responsibility of the winner and must be paid directly to CanaDream at time of booking.
- The prize has no cash equivalent value.
- The RV Rental Prize is subject to all applicable minimum rental periods imposed by CanaDream (typically a minimum of five (5) nights for round-trip rentals and seven (7) nights for one-way rentals).

RELEASE AND INDEMNITY

By entering the Contest, and as a condition of accepting any Prize, each entrant (and each Prize winner) agrees to release, indemnify and hold harmless Sunoco LP, Journie Rewards, the Participating Brands, CanaDream, the Sponsor's agencies and partners, and each of their respective parents, subsidiaries, affiliates, franchisees, licensees, employees, directors, officers, suppliers, agents, sponsors, administrators, licensees and representatives (collectively, the

"Releasees"), from any and all losses, damages, rights, claims, actions, injuries (including personal injury and death), property damage, and expenses of any kind whatsoever arising out of, or in any way connected with, directly or indirectly:

- The entrant's participation in the Contest;
- Any breach of these Contest Rules;
- The awarding, acceptance, possession, use, misuse or inability to use any Prize or any component thereof;
- The winner's booking, pick-up, use, operation and return of any CanaDream vehicle, including without limitation any accident, collision, mechanical failure, injury, illness, delay, cancellation, itinerary change, loss or theft of personal property, or dispute with CanaDream regarding the rental, security deposit, damage charges, or any other rental-related matter;
- Any act, omission, decision or condition of CanaDream, including CanaDream's rental terms and conditions, fees, availability, blackout dates, insurance provisions, and vehicle condition.

Without limiting the generality of the foregoing, the Grand Prize winner acknowledges and agrees that Sunoco LP, Journie Rewards, the Participating Brands and the Sponsor's agencies and partners are not the operator of, or party to, the CanaDream rental. Any and all disputes, claims, complaints or issues arising out of or relating to the CanaDream rental must be directed to CanaDream, and the Sponsor and its related parties will have no responsibility or liability whatsoever in respect of the CanaDream rental.

SELECTION OF WINNING ENTRIES AND WINNER NOTIFICATION

Winners will be selected by random draw from all eligible Entries and Bonus Entries received on Instagram, Facebook, and TikTok during the Contest Period, pooled together for each Prize draw. The Grand Prize winner will be drawn first, followed by the Second Prize winner, and then the Third Prize winner. Each entrant is eligible to win only one (1) Prize.

Random draws will be conducted by the Sponsor or its designated representative (including the Sponsor's agencies and partners) in Vancouver, British Columbia, on or about August 31, 2026.

The odds of being selected as a potential winner for any Prize are dependent upon the total number of eligible Entries and Bonus Entries received during the Contest Period.

EACH SELECTED ENTRANT WILL BE NOTIFIED BY DIRECT MESSAGE ON INSTAGRAM, FACEBOOK, OR TIKTOK, BY REPLY COMMENT TAGGING THE SELECTED ENTRANT, AND/OR BY EMAIL OR TELEPHONE (WHERE SUCH CONTACT INFORMATION IS AVAILABLE) BY THE SPONSOR OR ITS AGENCIES AND PARTNERS. THE SELECTED ENTRANT MUST RESPOND WITHIN FIVE (5) BUSINESS DAYS OF THE INITIAL NOTIFICATION ATTEMPT.

If the selected entrant does not respond within this period, they will be disqualified and will not receive a Prize, and the Sponsor may, in its sole discretion, select an alternate winner by random draw from the remaining eligible Entries until an entrant satisfies the terms set out in these Contest Rules, or the Sponsor elects not to award the applicable Prize. The Sponsor is not responsible for the failure for any reason whatsoever of a selected entrant to receive notification or for the Sponsor to receive a selected entrant's response.

To be declared a winner, the selected entrant must, in addition to satisfying any other conditions of these Contest Rules:

(a) First correctly answer, without assistance of any kind, whether mechanical or otherwise, a time-limited, mathematical skill-testing question which will be administered by the Sponsor or its agency;

(b) Provide proof of age (minimum 21 years) and Canadian residence in a form acceptable to the Sponsor;

(c) Sign and return a declaration and release (the “Prize Winner Agreement”), in a form acceptable to the Sponsor in its sole discretion, confirming compliance with these Contest Rules, acceptance of the applicable Prize as offered, and containing the release and indemnity provisions set out in the “Release and Indemnity” section above; and

(d) Consent to their name, social media handle, image (including without limitation any image or photograph of the potential winner together with the Prize), likeness, voice, biography, city/town and province/territory of residence and comments, in whole or in part, modified or altered, either by themselves or in conjunction with other information, in any and all media now known or hereafter devised, for promotional, advertising and publicity purposes and in connection with the Contest and the promotion and exploitation thereof, without further notice or compensation, except where prohibited by law. Such consent will be included in the Prize Winner Agreement.

If the selected entrant fails to meet these conditions within seven (7) days of acknowledging his/her receipt of the notification of eligibility for a Prize, the Prize will be forfeited and another entrant may be selected from eligible Entries for the applicable Prize Draw in the Sponsor’s sole discretion until such time as an entrant satisfies the terms set out in these Contest Rules. Failure to comply with any other terms or conditions of these Contest Rules may, at the sole discretion of the Sponsor, result in the winner’s disqualification and the forfeiture of their interest in the applicable Prize(s).

GENERAL TERMS AND CONDITIONS

The Contest will be run in accordance with these Contest Rules. Entrants must comply with these Contest Rules, and will be deemed to have received and understood these Contest Rules by submitting an Entry.

The Sponsor will not, under any circumstances, be responsible for, or liable to any entrant or any other person for:

- Any erroneous, lost, damaged, late, incomplete, misdirected, deleted, defective, or altered Contest Entries, regardless of the cause, including but not limited to any failure of Instagram, Facebook, TikTok or the internet;
- Any failure for any reason whatsoever of a selected entrant to receive a Prize notification; any changes in social media handles, email addresses or phone numbers after Contest Entries are submitted;
- Any computer, online, telephone, or technical malfunctions or errors that may occur, regardless of the cause; and
- Any inability to conduct the Contest as planned for any reason, including reasons beyond the control of the Sponsor.

The decision of the Sponsor is final on all matters of fact, interpretation, eligibility, procedure and fulfillment in all matters related to this Contest, and without appeal.

The Sponsor reserves the right to require proof of age, identity, address and jurisdiction of residence prior to awarding any Prize.

The Sponsor may, at its sole discretion, alter, amend, suspend, or cancel this Contest or these Contest Rules, or amend the draw procedures at any time, subject to applicable law.

This Contest is in no way sponsored, endorsed, administered by, or associated with Instagram, Facebook, Meta Platforms, Inc., TikTok, TikTok Technology Canada, Inc., or ByteDance Ltd. Entrants provide their information to the Sponsor and not to Instagram, Facebook, TikTok or their parent companies. Any questions, comments or complaints regarding the Contest must be directed to the Sponsor and not to any social media platform.

Except as expressly stated with respect to CanaDream (as Prize Partner) and Journie Rewards / the Participating Brands (as Sponsor), this Contest is in no way sponsored, endorsed, administered by, or associated with any third-party brand, product, or trademark referenced in connection with the Contest. All trademarks referenced in connection with the Contest remain the property of their respective owners.

This Contest is subject to the laws of the Province of British Columbia and the federal laws of Canada applicable therein. If any provisions of these Contest Rules are held to be invalid or unenforceable by a court of competent jurisdiction, all remaining provisions hereof will remain in full force and effect.

In the event of a dispute concerning the identity of an entrant, the entrant will be the registered account holder of the social media account associated with the disputed Entry, but only if that person meets all other eligibility criteria.

The Sponsor reserves the right to disqualify any entrant who, in the Sponsor’s sole discretion, is found to be tampering with the entry process or the operation of the Contest, to be acting in violation of these Contest Rules, or to be acting in an unsportsmanlike or disruptive manner, or with intent to annoy, abuse, threaten or harass any other person.

PRIVACY

The personal information provided by entrants in connection with this Contest is collected by the Sponsor for the purposes of administering this Contest, including contacting selected entrants, confirming eligibility, awarding Prizes, and, where consent is provided, for marketing and promotional purposes. Personal information collected will be handled in accordance with the Sponsor’s privacy policy, available at https://www.parkland.ca/privacy. By entering the Contest, entrants consent to the collection, use and disclosure of their personal information for the purposes described in these Contest Rules and the Sponsor’s privacy policy.

Personal information provided by the Grand Prize winner in connection with redeeming the RV Rental Prize will also be provided to CanaDream for the purposes of booking, administering, and fulfilling the CanaDream rental, and will be handled by CanaDream in accordance with CanaDream’s own privacy policy.

QUEBEC RESIDENTS – FRENCH LANGUAGE

A French language version of these Contest Rules follows below (see “Version française”). In the event of any inconsistency between the English and French versions, the English version will prevail to the extent permitted by applicable law.

[END OF CONTEST RULES]

——— VERSION FRANÇAISE ———

JOURNIE REWARDS x CANADREAM

CONCOURS CANADREAMIN' AVEC JOURNIE – ÉTÉ 2026

RÈGLEMENT OFFICIEL DU CONCOURS

VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT LES PRÉSENTES MODALITÉS. EN PARTICIPANT AU CONCOURS CANADREAMIN' AVEC JOURNIE (LE « CONCOURS »), LE OU LA PARTICIPANT(E) ACCEPTE D'ÊTRE LIÉ(E) PAR L'ENSEMBLE DES MODALITÉS PRÉVUES AU PRÉSENT RÈGLEMENT. SI VOUS N'ACCEPTEZ PAS L'ENSEMBLE DE CES MODALITÉS, NE PARTICIPEZ PAS AU CONCOURS. LE NON-RESPECT DE CES MODALITÉS POURRAIT ENTRAÎNER LA DISQUALIFICATION DU OU DE LA PARTICIPANT(E) ET/OU L'ANNULATION DE SA PARTICIPATION AU CONCOURS.

ADMISSIBILITÉ ET PARTICIPATION

Pour être admissible au Concours, une personne doit (a) être résidente légale du Canada (y compris la province de Québec), et (b) être âgée d'au moins vingt-et-un (21) ans au moment de sa participation. L'âge minimum de vingt-et-un (21) ans s'applique peu importe l'âge de la majorité dans la province ou le territoire de résidence du ou de la participant(e), et reflète l'âge minimum requis par CanaDream Inc. (« CanaDream ») pour louer et conduire un véhicule récréatif (VR) CanaDream.

Les employé(e)s, dirigeant(e)s, administrateurs, agents, entrepreneurs et représentants de Sunoco LP, Journie Rewards, Chevron Canada, Ultramar, Pioneer Energy, Fas Gas Plus, On The Run, Marché Express, de leurs sociétés mères, filiales, sociétés affiliées, franchisés, licenciés respectifs, ainsi que de leurs agences de promotion et de publicité respectives (y compris les agences et partenaires du Commanditaire), du Partenaire de prix (CanaDream), de même que les membres de la famille immédiate de ces employé(e)s (soit les conjoint(e)s, parents, enfants, frères et sœurs ainsi que leur conjoint(e) respectif(ve), peu importe leur lieu de résidence) et les personnes qui résident dans le même foyer que ces employé(e)s ne sont pas admissibles à participer au Concours.

Le Concours est nul là où la loi l'interdit.

Les participant(e)s doivent posséder un compte actif et public sur au moins l'une des plateformes suivantes : Instagram, Facebook ou TikTok, afin de participer, et doivent se conformer aux conditions d'utilisation et aux règles de la communauté de la plateforme applicable : Instagram (https://help.instagram.com/581066165581870 et https://help.instagram.com/477434105621119), Facebook (https://www.facebook.com/legal/terms et https://transparency.fb.com/policies/community-standards/), ainsi que les Conditions de service et Règles de la communauté de TikTok (https://www.tiktok.com/legal/page/row/terms-of-service/en et https://www.tiktok.com/community-guidelines/en/).

Le Concours se déroulera sur le compte Instagram officiel de Journie Rewards (@journie_ca), la page Facebook officielle de Journie Rewards (@journiecanada) et le compte TikTok officiel de Journie Rewards (@journierewards_ca), ainsi que sur les comptes officiels Instagram,

Facebook et TikTok de CanaDream (@CanaDreamRv). Les participations soumises par commentaire sur l'une ou l'autre des trois plateformes seront acceptées et comptabilisées, tel qu'indiqué ci-dessous.

COMMANDITAIRE ET PARTENAIRE DE PRIX

Le commanditaire du Concours est Sunoco LP (le « Commanditaire »), exploitant du programme Journie Rewards, a/s de Sunoco LP, Suite 1800, 240 – 4 Avenue SW, Calgary (Alberta) T2P 4H4. Journie Rewards est échangeable dans les établissements participants Chevron Canada, Ultramar, Pioneer Energy, Fas Gas Plus, On The Run et Marché Express partout au Canada (les « Marques participantes »).

Le partenaire de prix du Concours est CanaDream Inc. (« CanaDream »), qui fournit la composante de location de VR du Grand Prix. CanaDream est seule responsable de l'exécution, de l'exploitation et de la remise de la composante de location de VR du Grand Prix. Ni Sunoco LP, ni Journie Rewards, ni aucune des Marques participantes n'a de responsabilité quelconque à l'égard de la composante de location de VR du Grand Prix, tel que décrit plus en détail aux sections « Conditions des prix » et « Décharge et indemnisation » ci-dessous.

PÉRIODE DU CONCOURS

Le Concours débute le 16 août 2026 à 9 h 00, heure du Pacifique (HP), et prend fin le 30 août 2026 à 23 h 59 HP (la « Période du Concours »). La sélection des gagnant(e)s aura lieu le 31 août 2026 ou vers cette date.

COMMENT PARTICIPER (AUCUN ACHAT REQUIS)

Aucun achat n'est requis pour participer ou gagner. Pendant la Période du Concours, un(e) participant(e) doit, sur Instagram, Facebook et/ou TikTok :

- Suivre le compte officiel de Journie Rewards et le compte officiel de CanaDream (@CanaDreamRv) sur la plateforme utilisée pour participer;
- Publier un commentaire sur la publication de Concours applicable sur cette plateforme, en nommant la destination de rêve pour un voyage en VR au Canada du ou de la participant(e) (une « Participation »);
- Facultativement, identifier un(e) ou plusieurs ami(e)s dans un commentaire admissible pour obtenir une (1) participation bonus additionnelle par ami(e) identifié(e) unique (chacune, une « Participation bonus »).

Limites de participation

Un(e) participant(e) peut soumettre plusieurs Participations et Participations bonus pendant la Période du Concours, sous réserve des limites suivantes :

- Chaque commentaire admissible compte pour une (1) Participation.
- Chaque ami(e) unique identifié(e) dans un commentaire admissible compte pour une (1) Participation bonus. Identifier le ou la même ami(e) plus d'une fois (que ce soit dans un même commentaire ou dans plusieurs commentaires) ne comptera que pour une (1) Participation bonus par cet(te) ami(e) identifié(e), par jour.
- Un(e) participant(e) peut accumuler un maximum de cinq (5) Participations bonus par jour civil (selon l'heure du Pacifique), au total, sur Instagram, Facebook et TikTok

combinés. Toute identification soumise par le ou la même participant(e) au-delà du maximum quotidien de cinq (5) Participations bonus ne comptera pas comme participation additionnelle.

- Il n'y a aucune limite au nombre total de Participations ou de Participations bonus qu'un(e) participant(e) peut accumuler pendant l'ensemble de la Période du Concours, sous réserve du plafond quotidien de Participations bonus indiqué ci-dessus.

Les ami(e)s identifié(e)s n'ont pas eux-mêmes participé au Concours du seul fait d'avoir été identifié(e)s, et ne sont pas lié(e)s par le présent Règlement à moins de soumettre séparément leur propre Participation. Les comptes identifiés doivent être des comptes canadiens authentiques et uniques appartenant à de vraies personnes; les identifications de comptes fictifs, inactifs, automatisés, de marque ou en double ne compteront pas comme Participations bonus valides et pourront entraîner la disqualification, à la seule discrétion du Commanditaire.

Les participations générées par script, macro, robot, programmation ou tout autre moyen automatisé sont interdites et seront disqualifiées. Le Commanditaire se réserve le droit de disqualifier tout(e) participant(e) trouvé(e) en train d'utiliser plusieurs comptes, des outils automatisés ou tout autre moyen non conforme à la lettre ou à l'esprit du présent Règlement, à sa seule discrétion.

Chaque Participation doit être la propriété du ou de la participant(e) et ne doit contenir aucun contenu illégal, préjudiciable, vulgaire, obscène, haineux, discriminatoire, harcelant, diffamatoire ou autrement répréhensible, tel que déterminé par le Commanditaire à sa seule discrétion. Le Commanditaire se réserve le droit de retirer tout commentaire qu'il juge inapproprié, sur toute plateforme.

Les Participations deviennent la propriété du Commanditaire et ne seront pas retournées. En soumettant une Participation au Concours, le ou la participant(e) accorde au Commanditaire un droit non exclusif, mondial, libre de redevances et perpétuel d'utiliser et de reproduire la Participation de quelque manière que ce soit, sans autre autorisation ni rémunération.

Le Commanditaire n'est ni responsable ni redevable envers tout(e) participant(e) en raison de son incapacité à accéder à Instagram, Facebook, TikTok ou à toute publication du Concours; des participations perdues, en retard, endommagées, illisibles, mal acheminées, retardées ou incomplètes; des problèmes ou défaillances techniques ou mécaniques; ni de tout autre problème technique ou congestion du trafic sur Internet ou sur toute plateforme de médias sociaux.

PRIX

Au total, trois (3) prix peuvent être remportés par les participant(e)s admissibles au Concours, pour une valeur au détail approximative combinée de six mille huit cents dollars canadiens (6 800 $ CA) :

Grand Prix (un(e) (1) gagnant(e))

Le Grand Prix comprend les deux composantes suivantes, pour une valeur au détail approximative combinée de six mille dollars canadiens (6 000 $ CA) :

- (i) Un (1) crédit de location de VR CanaDream d'une valeur de cinq mille dollars canadiens (5 000 $ CA), échangeable contre une (1) location de VR auprès de CanaDream, sous réserve des modalités de location de CanaDream et des Conditions des prix additionnelles énoncées ci-dessous (valeur au détail approximative : 5 000 $ CA); et

- (ii) Mille dollars canadiens (1 000 $ CA) en cartes-cadeaux d'essence Journie Rewards, échangeables auprès des Marques participantes, sous réserve des modalités des cartes-cadeaux Journie Rewards disponibles à l'adresse https://journie.ca/on-en/gift-card (valeur au détail approximative : 1 000 $ CA).

Deuxième prix (un(e) (1) gagnant(e))

- Cinq cents dollars canadiens (500 $ CA) en cartes-cadeaux d'essence Journie Rewards, échangeables auprès des Marques participantes, sous réserve des modalités des cartes-cadeaux Journie Rewards (valeur au détail approximative : 500 $ CA).

Troisième prix (un(e) (1) gagnant(e))

- Trois cents dollars canadiens (300 $ CA) en cartes-cadeaux d'essence Journie Rewards, échangeables auprès des Marques participantes, sous réserve des modalités des cartes-cadeaux Journie Rewards (valeur au détail approximative : 300 $ CA).

(Le Grand Prix, le Deuxième prix et le Troisième prix sont collectivement appelés les « Prix », et individuellement, un « Prix ».)

CONDITIONS DES PRIX – GÉNÉRALES

- Tous les Prix sont incessibles et non transférables. Les Prix doivent être acceptés tels qu'attribués et ne peuvent être substitués ni échangés contre une somme en argent, sauf à la seule discrétion du Commanditaire.
- Les gagnant(e)s de Prix n'ont droit à aucune différence monétaire entre la valeur réelle du Prix et la valeur au détail approximative annoncée, le cas échéant.
- Les Prix doivent être réclamés dans les trente (30) jours suivant la notification. Si un(e) gagnant(e) n'est pas en mesure de réclamer son Prix dans le délai prévu par le Commanditaire, le Prix sera annulé et pourra être attribué à un(e) gagnant(e) suppléant(e), à la seule discrétion du Commanditaire, ou ne pas être attribué du tout.
- Les cartes-cadeaux Journie Rewards remises à titre de Prix seront livrées aux gagnant(e)s par voie électronique, à l'adresse courriel fournie par le ou la gagnant(e), et sont assujetties aux modalités des cartes-cadeaux Journie Rewards disponibles à l'adresse https://journie.ca/on-en/gift-card.
- Les gagnant(e)s sont seul(e)s responsables de la déclaration et du paiement de tous les impôts et taxes, le cas échéant, qui pourraient découler de la réclamation d'un Prix dans le cadre du Concours.
- Le Commanditaire se réserve le droit, à sa seule discrétion, de substituer un Prix de valeur équivalente ou supérieure si un Prix (ou une partie de celui-ci) ne peut être attribué pour quelque raison que ce soit.

CONDITIONS DES PRIX – COMPOSANTE LOCATION DE VR CANADREAM

La composante de location de VR du Grand Prix (le « Prix de location VR ») est fournie, réalisée et administrée uniquement par CanaDream, et est assujettie à tous égards aux modalités de location de CanaDream en vigueur au moment de la réservation et de la prise de possession. Sunoco LP, Journie Rewards, les Marques participantes et les agences et partenaires du Commanditaire n'interviennent d'aucune façon dans l'exploitation, l'administration, l'exécution ou la remise du Prix de location VR.

Responsabilités et exigences du ou de la gagnant(e)

Sans limiter la portée des modalités de location propres à CanaDream, le ou la gagnant(e) du Grand Prix reconnaît et accepte que, pour réclamer, utiliser et compléter le Prix de location VR, il ou elle devra, à ses seuls frais et sous sa seule responsabilité, se conformer à toutes les exigences de location de CanaDream, incluant notamment ce qui suit. La liste ci-dessous est fournie à titre indicatif et ne constitue pas un énoncé complet ou exhaustif des exigences de location de CanaDream. Le ou la gagnant(e) est seul(e) responsable de consulter, comprendre et respecter l'ensemble des modalités de location de CanaDream en vigueur à ce moment :

- Âge minimum du conducteur ou de la conductrice fixé à vingt-et-un (21) ans, sans limite d'âge maximum;
- Un permis de conduire complet et valide, détenu depuis au moins douze (12) mois, et valide au moins jusqu'à un (1) jour après la date prévue de retour du VR;
- Un passeport valide ou une pièce d'identité avec photo délivrée par un gouvernement, au nom du conducteur ou de la conductrice principal(e);
- Une carte de crédit principale au nom du conducteur ou de la conductrice principal(e) (correspondant au permis de conduire), présentée au moment de la prise de possession, qui servira au dépôt de garantie remboursable de CanaDream et à tout frais additionnel;
- Le versement d'un dépôt de garantie remboursable à CanaDream au moment de la prise de possession, dont le montant est déterminé par CanaDream au moment de la réservation;
- Le paiement de tout frais additionnel imposé par CanaDream, incluant notamment les frais de conducteur additionnel, les frais de trousses de cuisine et de literie (si sélectionnées), les frais pour animaux de compagnie (le cas échéant), les frais de surtaxe nordique (en cas de déplacement dans les zones nordiques désignées), les frais de location aller simple (le cas échéant), les frais de transfert vers un aéroport ou un dépôt (le cas échéant), les frais de ravitaillement en carburant, les frais de nettoyage ou de désenfumage (si le véhicule est retourné avec des dommages, une saleté excessive ou des odeurs de fumée, de vapotage ou de cannabis), les frais de retour tardif, ainsi que tout autre frais prévu à la tarification standard de CanaDream;
- Le respect des restrictions d'utilisation du véhicule imposées par CanaDream, incluant notamment : l'interdiction de fumer, vapoter ou consommer du cannabis dans le VR; l'interdiction de voyager au Mexique; l'interdiction de circuler sur des routes interdites ou restreintes; ainsi que le respect du suivi GPS et des restrictions applicables aux zones de la surtaxe nordique;
- L'achat de toute assurance personnelle, voyage ou complémentaire que le ou la gagnant(e) souhaite souscrire en plus de l'assurance standard incluse avec la location CanaDream.

Si le ou la gagnant(e) du Grand Prix ne satisfait pas ou ne peut pas satisfaire à l'ensemble des exigences de location de CanaDream, le Prix de location VR sera perdu en totalité ou en partie. Dans un tel cas, le Commanditaire et CanaDream n'ont aucune obligation de fournir un substitut en argent ou en nature pour la portion perdue du Grand Prix, et aucune différence monétaire ne sera versée au ou à la gagnant(e). Le ou la gagnant(e) pourra tout de même recevoir la composante de 1 000 $ CA en cartes-cadeaux d'essence Journie Rewards du Grand Prix, si toutes les autres exigences du présent Règlement sont respectées.

Disponibilité, réservation et restrictions de voyage

- Le Prix de location VR est assujetti à la disponibilité des véhicules CanaDream, et peut faire l'objet de dates d'exclusion, d'une disponibilité saisonnière, de la disponibilité des dépôts et de restrictions propres à chaque emplacement, à la seule discrétion de CanaDream. Les dates de haute saison (généralement de mai à septembre) peuvent être assujetties à une disponibilité limitée, à des durées minimales de location et à des restrictions additionnelles.
- Le Prix de location VR est échangeable pour une prise de possession et un retour uniquement aux dépôts canadiens de CanaDream (présentement Calgary, Edmonton, Vancouver, Whitehorse, Toronto, Montréal et Halifax, sous réserve de modification). Le ou la gagnant(e) est seul(e) responsable d'organiser et de payer tout déplacement à destination et en provenance du dépôt CanaDream, incluant notamment les vols, le transport terrestre, l'hébergement, les repas, les frais de camping, les permis de parcs, le carburant et toute autre dépense liée au voyage.
- Le Prix de location VR consiste en une (1) location d'une valeur au détail approximative de 5 000 $ CA, suffisante pour environ une (1) semaine de location de VR standard. La durée réelle de la location dépendra du type de véhicule choisi, des lieux de prise de possession et de retour, des dates de voyage, ainsi que de tout frais ou amélioration additionnel(le). Tout coût de location ou amélioration excédant 5 000 $ CA est la seule responsabilité du ou de la gagnant(e) et doit être payé directement à CanaDream au moment de la réservation.
- Le Prix de location VR est assujetti à toutes les durées minimales de location imposées par CanaDream (généralement au moins cinq (5) nuits pour les locations aller-retour et sept (7) nuits pour les locations aller simple).

DÉCHARGE ET INDEMNISATION

En participant au Concours, et à titre de condition d'acceptation de tout Prix, chaque participant(e) (et chaque gagnant(e) d'un Prix) accepte de libérer, d'indemniser et de tenir à couvert Sunoco LP, Journie Rewards, les Marques participantes, CanaDream, les agences et partenaires du Commanditaire, ainsi que chacun de leurs sociétés mères, filiales, sociétés affiliées, franchisés, licenciés, employé(e)s, administrateurs, dirigeant(e)s, fournisseurs, agents, commanditaires, gestionnaires, licenciés et représentants respectifs (collectivement, les « Personnes libérées »), à l'égard de toutes pertes, dommages, droits, réclamations, actions, blessures (y compris les blessures corporelles et le décès), dommages matériels et dépenses de toute nature découlant de, ou liés de quelque manière que ce soit, directement ou indirectement, à :

- La participation du ou de la participant(e) au Concours;
- Toute violation du présent Règlement;
- L'attribution, l'acceptation, la possession, l'utilisation, le mauvais usage ou l'incapacité d'utiliser tout Prix ou toute composante de celui-ci;
- La réservation, la prise de possession, l'utilisation, l'exploitation et le retour de tout véhicule CanaDream par le ou la gagnant(e), incluant notamment tout accident, collision, défaillance mécanique, blessure, maladie, retard, annulation, modification d'itinéraire, perte ou vol de biens personnels, ou tout différend avec CanaDream concernant la location, le dépôt de garantie, les frais de dommages ou toute autre question liée à la location;

- Tout acte, omission, décision ou condition de CanaDream, y compris les modalités de location, les frais, la disponibilité, les dates d'exclusion, les dispositions d'assurance et l'état des véhicules de CanaDream.

Sans limiter la portée générale de ce qui précède, le ou la gagnant(e) du Grand Prix reconnaît et accepte que Sunoco LP, Journie Rewards, les Marques participantes et les agences et partenaires du Commanditaire ne sont pas l'exploitant de la location CanaDream ni parties à celle-ci. Tout différend, réclamation, plainte ou problème découlant de ou lié à la location CanaDream doit être adressé à CanaDream, et le Commanditaire et ses parties liées n'auront aucune responsabilité quelconque à l'égard de la location CanaDream.

SÉLECTION DES PARTICIPATIONS GAGNANTES ET AVIS AUX GAGNANT(E)S

Les gagnant(e)s seront sélectionné(e)s par tirage au sort parmi toutes les Participations et Participations bonus admissibles reçues sur Instagram, Facebook et TikTok pendant la Période du Concours, regroupées ensemble pour chaque tirage de Prix. Le ou la gagnant(e) du Grand Prix sera tiré(e) en premier, suivi(e) du ou de la gagnant(e) du Deuxième prix, puis du ou de la gagnant(e) du Troisième prix. Chaque participant(e) n'est admissible à gagner qu'un seul (1) Prix.

Les tirages au sort seront effectués par le Commanditaire ou son représentant désigné (y compris les agences et partenaires du Commanditaire) à Vancouver, en Colombie-Britannique, le 31 août 2026 ou vers cette date.

Les chances d'être sélectionné(e) à titre de gagnant(e) potentiel(le) pour tout Prix dépendent du nombre total de Participations et Participations bonus admissibles reçues pendant la Période du Concours.

CHAQUE PARTICIPANT(E) SÉLECTIONNÉ(E) SERA AVISÉ(E) PAR MESSAGE PRIVÉ SUR INSTAGRAM, FACEBOOK OU TIKTOK, PAR COMMENTAIRE EN RÉPONSE IDENTIFIANT LE OU LA PARTICIPANT(E) SÉLECTIONNÉ(E), ET/OU PAR COURRIEL OU TÉLÉPHONE (LORSQUE CES COORDONNÉES SONT DISPONIBLES) PAR LE COMMANDITAIRE OU SES AGENCES ET PARTENAIRES. LE OU LA PARTICIPANT(E) SÉLECTIONNÉ(E) DOIT RÉPONDRE DANS LES CINQ (5) JOURS OUVRABLES SUIVANT LA PREMIÈRE TENTATIVE DE NOTIFICATION.

Si le ou la participant(e) sélectionné(e) ne répond pas dans ce délai, il ou elle sera disqualifié(e) et ne recevra aucun Prix, et le Commanditaire pourra, à sa seule discrétion, sélectionner un(e) gagnant(e) suppléant(e) par tirage au sort parmi les Participations admissibles restantes, jusqu'à ce qu'un(e) participant(e) satisfasse aux modalités énoncées dans le présent Règlement, ou que le Commanditaire choisisse de ne pas attribuer le Prix applicable. Le Commanditaire n'est pas responsable du défaut, pour quelque raison que ce soit, d'un(e) participant(e) sélectionné(e) de recevoir l'avis, ou du défaut du Commanditaire de recevoir la réponse du ou de la participant(e) sélectionné(e).

Pour être déclaré(e) gagnant(e), le ou la participant(e) sélectionné(e) devra, en plus de satisfaire à toute autre condition du présent Règlement :

(a) D'abord répondre correctement, sans aide d'aucune sorte, mécanique ou autre, à une question réglementaire d'habileté mathématique à durée limitée, qui sera administrée par le Commanditaire ou son agence;

(b) Fournir une preuve d'âge (minimum 21 ans) et de résidence canadienne dans une forme jugée acceptable par le Commanditaire;

(c) Signer et retourner une déclaration et une décharge (la « Déclaration de gagnant(e) »), sous une forme jugée acceptable par le Commanditaire à sa seule discrétion, confirmant le respect du présent Règlement, l'acceptation du Prix applicable tel qu'offert, et contenant les dispositions de décharge et d'indemnisation énoncées à la section « Décharge et indemnisation » ci-dessus; et

(d) Consentir à ce que son nom, son identifiant sur les médias sociaux, son image (y compris, sans s'y limiter, toute image ou photographie du ou de la gagnant(e) potentiel(le) avec le Prix), sa ressemblance, sa voix, sa biographie, sa ville ou municipalité et sa province ou son territoire de résidence, ainsi que ses commentaires, en tout ou en partie, modifiés ou altérés, soit individuellement, soit en combinaison avec d'autres renseignements, sur tout support actuellement connu ou inventé ultérieurement, soient utilisés à des fins promotionnelles, publicitaires et de relations publiques, ainsi qu'en lien avec le Concours et la promotion et l'exploitation de celui-ci, sans autre avis ni rémunération, sauf là où la loi l'interdit. Ce consentement sera inclus dans la Déclaration de gagnant(e).

Si le ou la participant(e) sélectionné(e) ne satisfait pas à ces conditions dans les sept (7) jours suivant l'accusé de réception de l'avis d'admissibilité à un Prix, le Prix sera annulé et un(e) autre participant(e) pourra être sélectionné(e) parmi les Participations admissibles pour le tirage applicable, à la seule discrétion du Commanditaire. Le non-respect de toute autre modalité du présent Règlement pourra, à la seule discrétion du Commanditaire, entraîner la disqualification du ou de la gagnant(e) et la perte de son droit au(x) Prix applicable(s).

MODALITÉS GÉNÉRALES

Le Concours sera mené conformément au présent Règlement. Les participant(e)s doivent se conformer au présent Règlement, et seront réputé(e)s en avoir reçu et compris les modalités du seul fait de soumettre une Participation.

Le Commanditaire ne sera, en aucune circonstance, tenu responsable envers tout(e) participant(e) ou toute autre personne :

- Des Participations au Concours erronées, perdues, endommagées, en retard, incomplètes, mal acheminées, supprimées, défectueuses ou altérées, peu importe la cause, y compris, sans s'y limiter, toute défaillance d'Instagram, de Facebook, de TikTok ou d'Internet;
- Du défaut, pour quelque raison que ce soit, d'un(e) participant(e) sélectionné(e) de recevoir l'avis d'attribution d'un Prix; de tout changement d'identifiant sur les médias sociaux, d'adresse courriel ou de numéro de téléphone après la soumission des Participations au Concours;
- De toute défaillance ou erreur informatique, en ligne, téléphonique ou technique pouvant survenir, peu importe la cause; et
- De toute incapacité à mener le Concours tel que prévu, pour quelque raison que ce soit, y compris des raisons indépendantes de la volonté du Commanditaire.

La décision du Commanditaire est définitive et sans appel à l'égard de toute question de fait, d'interprétation, d'admissibilité, de procédure et d'exécution liée au Concours.

Le Commanditaire se réserve le droit d'exiger une preuve d'âge, d'identité, d'adresse et de juridiction de résidence avant l'attribution de tout Prix.

Le Commanditaire peut, à sa seule discrétion, modifier, amender, suspendre ou annuler le présent Concours ou le présent Règlement, ou modifier les procédures de tirage à tout moment, sous réserve de la loi applicable.

Le Concours n'est en aucune manière commandité, endossé, administré par Instagram, Facebook, Meta Platforms, Inc., TikTok, TikTok Technology Canada, Inc. ou ByteDance Ltd., ni associé à ceux-ci. Les participant(e)s fournissent leurs renseignements au Commanditaire et non à Instagram, Facebook, TikTok ou à leurs sociétés mères. Toute question, commentaire ou plainte concernant le Concours doit être adressé(e) au Commanditaire et non à une plateforme de médias sociaux.

Sauf tel qu'expressément indiqué à l'égard de CanaDream (à titre de Partenaire de prix) et de Journie Rewards / des Marques participantes (à titre de Commanditaire), le Concours n'est en aucune manière commandité, endossé, administré par toute marque, produit ou marque de commerce de tiers mentionné dans le cadre du Concours, ni associé à ceux-ci. Toutes les marques de commerce mentionnées dans le cadre du Concours demeurent la propriété de leurs détenteurs respectifs.

Le Concours est régi par les lois de la province de la Colombie-Britannique et les lois fédérales du Canada qui s'y appliquent. Si l'une ou l'autre des dispositions du présent Règlement est jugée invalide ou inapplicable par un tribunal compétent, toutes les autres dispositions demeureront en vigueur.

En cas de différend concernant l'identité d'un(e) participant(e), celui-ci ou celle-ci sera réputé(e) être le ou la titulaire enregistré(e) du compte de médias sociaux associé à la Participation contestée, à condition que cette personne satisfasse à tous les autres critères d'admissibilité.

Le Commanditaire se réserve le droit de disqualifier tout(e) participant(e) qui, à sa seule discrétion, est trouvé(e) en train de manipuler le processus de participation ou le déroulement du Concours, d'agir en violation du présent Règlement, ou d'agir de manière antisportive ou perturbatrice, ou avec l'intention de contrarier, d'abuser, de menacer ou de harceler toute autre personne.

CONFIDENTIALITÉ

Les renseignements personnels fournis par les participant(e)s dans le cadre du Concours sont recueillis par le Commanditaire aux fins de l'administration du Concours, y compris pour communiquer avec les participant(e)s sélectionné(e)s, confirmer leur admissibilité, attribuer les Prix et, lorsque le consentement est donné, à des fins de marketing et de promotion. Les renseignements personnels recueillis seront traités conformément à la politique de confidentialité du Commanditaire, accessible à l'adresse https://www.parkland.ca/privacy. En participant au Concours, les participant(e)s consentent à la collecte, à l'utilisation et à la divulgation de leurs renseignements personnels aux fins décrites dans le présent Règlement et dans la politique de confidentialité du Commanditaire.

Les renseignements personnels fournis par le ou la gagnant(e) du Grand Prix dans le cadre de la réclamation du Prix de location VR seront également transmis à CanaDream aux fins de la réservation, de l'administration et de l'exécution de la location CanaDream, et seront traités par CanaDream conformément à sa propre politique de confidentialité.

VERSION FRANÇAISE ET VERSION ANGLAISE

Le présent Règlement est mis à la disposition des participant(e)s en français et en anglais. La version anglaise du Règlement est disponible à l'adresse [URL DU RÈGLEMENT EN ANGLAIS À CONFIRMER]. En cas de divergence entre la version française et la version anglaise, la version anglaise prévaudra dans la mesure permise par la loi applicable.

[FIN DU RÈGLEMENT DU CONCOURS]